FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: il tue son adversaire au cours d'une bagarre

Jean-Paulin ALLOGO Port-Gentil/Gabon

IMITRI Mboumba, Gabonais âgé de 23 ans, est actuellement incarcéré à la prison centrale du Château, à Port-Gentil. Il est poursuivi pour ? coups mortels donnés à un autre compatriote, Wallace Ondo Emane, 30 ans. Une bagarre qui a mal tourné donc. L'intéressé séjourne au pénitencier avec son complice présumé, Ali Litona. La scène de crime se trouve au lieudit derrière la pharmacie Radocca, non loin du marché de la Balise.

Alors qu'il se trouvait encore en garde à vue à la Police judiciaire (PJ) pour les nécessités d'enquête, Dimitri Mboumba s'est confié à nous pour nous donner sa version des faits



: "En me rendant au quartier la Balise, a-t-il expliqué, j'ai rencontré Wallace que je connais bien. Il m'a demandé 500 francs. Je lui ai dit de chercher du travail, au lieu de me demander l'argent chaque fois qu'on se rencontre. Vexé, il m'a donné une gifle, puis a enchaîné par plusieurs coups de poing.

L'auteur présumé des coups mortels, Dimitri Mboumba.

J'ai riposté en ramassant une bouteille par terre. Après l'avoir cassée, j'ai enfoncé un morceau de cette arme blanche à plusieurs endroits du corps de mon antagoniste. Je ne savais pas qu'il avait été

niveau de la gorge ". Dans cette affaire, il n'y a moment des faits, a égapas eu de débats contradictoires, Wallace Ondo Emane n'étant plus de ce monde pour se défendre. Toutefois, Ali Litona, sus-

mortellement atteint au pecté d'être le complice de Dimitri Mboumba au lement été entendu par les Officiers de police judiciaire (OPJ).

Présenté lundi dernier devant le procureur de la

République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, Dimitri Mboumba a été, au terme de l'audition, inculpé pour coups et blessures mortels. Ali Litona a, lui, été inculpé pour complicité.



APPEL D'OFFRE - AVIS DE PRESELECTION

Dans le cadre du Développement Phase 3, BW Energy Gabon SA (BWEGSA) opérateur du Permis Dussafu Marin G4-209, lance un appel d'offres en vue de l'acquisition des matériels qui seront installés sur la Plateforme Ruche.

Ces équipements devront obligatoirement être conformes aux normes internationales telles que l'American Petroleum Institute (API), l'American National Standards Institute (ANSI, Commission électrotechnique internationale (IEC), instrument Standards of America (ISA), Société américaine des ingénieurs en mécanique (ASME).

L'appel d'offres est constitué des lots distincts suivants :

- Vannes manuelles au standard API
- Câbles Electriques
- Vannes de Pression
- Filtres diesel (Standard API)
- Pompe centrifugeuse
- Flexible et raccords de transfert de gasoil (bateau vers plateforme)
- Détecteur de Gaz et flamme
- Accessoires d'éclairage de plateforme
- Transmetteurs de température et de pression
- Vannes standard API

Les fournisseurs intéressés ont jusqu'au 28 Octobre 2019 pour manifester leur intérêt.

La transmission des documents se fait par messagerie à l'adresse suivante : vendor.preselection@bwoffshore.com

Les participants devraient pouvoir fournir toute la documentation et la communication en français et en anglais.

Seules les entreprises préqualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux fournitures sus

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part de BWEGSA d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents

En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation ne pourra être faite à BW Energy gabon SA ou à l'un de ses partenaires par des sociétés pré-qualifiées.

BWEGSA se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

La Direction

Faits d'ailleurs ELLE ÉTOUFFE SON COMPAGNON AVEC SON POSTÉRIEUR

Amy Parrino, 44 ans, a comparu devant un tribunal aux États-Unis pour des violences commises sur son compagnon. Les faits se sont déroulés le 2 décembre 2018 au domicile conjugal situé dans le Missouri. Ce jour-là, elle a frappé son petit ami avec une ceinture et un téléphone mobile, parce que ce dernier refusait de lui pratiquer un cunnilingus. Elle a ensuite pourchassé, nue, son compagnon puis, lorsqu'elle l'a rattrapé, elle l'a étouffé en s'asseyant sur son visage tout en lui ordonnant de la "manger". La victime a déclaré qu'elle était régulièrement battue par sa compagne. La prévenue a été condamnée cette semaine à 3 ans de prison, mais sa sentence a finalement été transformée en 5 ans de probation. Amy Parrino, qui était en détention provisoire depuis décembre dernier, pourra donc retrouver sa liberté prochainement.

UNE NOUNOU FAIT UN ENFANT AVEC UN MINEUR

Marissa Mowry, une nounou de 28 ans, a comparu lundi devant un tribunal en Floride (États-Unis), pour avoir eu des relations sexuelles avec un garçon de 11 ans. Cette femme mariée était âgée de 22 ans lorsqu'elle a rencontré l'enfant en 2014. Très rapidement, ils ont eu des relations sexuelles. Et l'assistante maternelle est tombée enceinte de l'enfant peu de temps après. Les premiers abus ont commencé quand le garçon était âgé à peine de 11 ans et ont continué jusqu'à ses 14 ans, soit durant trois ans. C'est la victime qui a fini par se confier à sa mère en 2017. Cette dernière a appelé la police qui a confirmé, grâce à des tests ADN que le père du bébé de Marissa Mowry était bien son fils. Quant au mari de Marissa Mowry, il a été abasourdi à l'époque d'apprendre que son enfant de 3 ans n'était pas le sien. Marissa Mowry a été condamnée à 20 ans de prison.